

Règlement intérieur

tournoi François Ruchot

Lozanne - 11 mai 2024

Article 1 :

Le club de Lozanne, représenté par Benoît Dessainjean, organise le tournoi rapide François Ruchot 26^e anniversaire en 7 rondes de 15 mn ko au complexe sportif l'Escale de Lozanne, le 11 mai 2024 après-midi.

Article 2 :

Les règles du Jeu sont celles de la FIDE

Licence A ou B de la FFE nécessaire.

Les appariements informatisés se font au système suisse intégral (pas de système accéléré), sans aucune protection de club ou de famille.

Règles du Jeu d'Échecs telle qu'adoptée par le 93^e Congrès de la FIDE qui s'est tenu à Chennai (Inde), entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2023.

Article 3 :

Cadence : **15 mn Ko.**

L'Article III.5 de la directive III concernant les fins de parties au KO s'applique pour ce tournoi.

Les décisions de l'arbitre sont sans appel.

Article 4 :

Horaire de Jeu :

Inscriptions de 13h00 à 13h45.

première ronde à 14h00.

Remise des prix : le 11 mai vers 19 h dans la salle de jeu.

Article 5 :

Droits d'inscriptions :

Adultes 10 € Jeunes 5 €

Répartition des Prix :

Prix non cumulables. L'organisateur se réserve le droit de modifier les prix en fonction du nombre de participants.

Attribution des prix : classement intégral après départages

Article 6 :

Départage (dans l'ordre) : Buchholz tronqué/ Cumulatif / Performance

Pour le calcul du Buchholz/Sonneborn Berger dans le cadre de parties non jouées, en accord avec l'article C07-16.6, le calcul du score ajusté est effectué par le logiciel PAPI version 3.3.7 suivant les préconisations de la FIDE antérieures à 2023

Article 7 :

Précisions :

Les joueurs s'engagent à respecter la Charte des Joueurs et joueuses d'Echecs.

Les **téléphones mobiles** devront être **éteints et rangés dans un sac**. Si le téléphone mobile d'un joueur sonne ou vibre dans l'espace de jeu, le joueur en question perd la partie.

les joueurs ne devront posséder aucun moyen électronique de communication dans la salle de jeu, Eviter toute discussion et toute lecture suspecte.

Si l'arbitre a des soupçons de tricherie envers un joueur, le joueur incriminé devra se conformer aux directives de l'arbitre. L'arbitre entamera une procédure disciplinaire auprès du Directeur des Juridique si les faits sont avérés.

Article 8 :

Face à une décision de l'arbitre au cours du jeu, un joueur ne peut qu'obtempérer. Il doit, s'il le souhaite, faire appel oral dès l'incident et continuer la partie, puis à l'issue de cette partie rédiger son rapport de plainte et l'adresser aussitôt à la Commission d'Appel.

Article 9 :

Arbitre principal : Philippe Bron (AF Open1)

Article 10 :

Tous les participants s'engagent à respecter ce règlement intérieur.

Lozanne, Le 11 mai 2024.

L'Arbitre Principal

Philippe Bron

L'Organisateur

Benoît Dessainjean